

VILLAGE DE POINTE-VERTE
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE

Date : 30 mai 2022

Heure : 19 h

Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Maxime Lejeune, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Maxime Lejeune – maire
- Brigitte Guitard – maire adjointe
- Ronnie Arseneau – conseiller
- Donna Landry-Haché – directrice/greffière
- Emilie Dilhac – Agente communautaire/communication

Était absent :

- Roger Guitard – conseiller

*COVID-19 : Protocoles enlevés le 14 mars
2022*

Le maire, Maxime Lejeune, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 46-22	Proposée par : Brigitte Guitard Appuyée de : Ronnie Arseneau
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements comme suit : <ul style="list-style-type: none">• AJOUTER :<ul style="list-style-type: none">○ Point #18. d) AFMNB – Résultats de la tournée provinciale○ Point #18. E) CSR – Changements climatiques	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Présentations diverses

- a) Rapport annuel 2021 présenté par le chef de pompiers, M. Michel Haché
- Il y a présentement 16 membres.
 - Un « 5 à 7 » sera organisé le samedi 10 septembre 2022 pour fêter le 50^e anniversaire de la brigade. Un communiqué de presse sera préparé.
 - Les membres du conseil sont tous d'accords de ne pas recommencer à remplir les piscines pour les citoyens en raison du risque de bris à l'équipement et risque de dommages aux propriétés privées.
 - Les pompiers auront, dans leur trousse de premiers soins, un « Épipen » pour les chocs anaphylactiques (allergies) ainsi que du « Naloxone » pour les surdosages de drug.
 - La directrice générale va s'assurer que tous les membres de la brigade sont tous couverts sous Sécurité au travail. Mais, d'après elle, c'est tout déjà fait.
 - Une période de question a suivi la présentation. Par la suite, le maire a remercié le chef et l'a félicité pour son travail.

6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

- a) Résolution – Réunion ordinaire du lundi 28 mars 2022.

Résolution : 47-22	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Ronnie Arseneau
Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du lundi 28 mars 2022 soit adopté comme présenté.	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- b) Résolution – Réunion extraordinaire du lundi 11 avril 2022.

Résolution : 48-22	Proposé par : Ronnie Arseneau Appuyé de : Brigitte Guitard
Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du lundi 11 avril 2022 soit adopté comme présenté.	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- c) Résolution – Réunion extraordinaire du lundi 9 mai 2022.

Résolution : 49-22	Proposé par : Ronnie Arseneau Appuyé de : Brigitte Guitard
Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du lundi 9 mai 2022 soit adopté comme présenté.	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Affaires découlant des procès-verbaux – Néant

8. Rapports

a) Rapport du maire

i. Résolution – Rapport et dépenses du maire – Avril et mai 2022

Résolution : 50-22	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Ronnie Arseneau
Que le rapport et les dépenses du maire soit acceptés tel que présenté le 30 mai 2022 pour les mois d'avril et mai 2022.	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Rapport des comités

i. Comité de Ressources Humaines

Conseiller avise les membres du conseil qu'il n'a pas eu de réunion récente. Par contre, il souhaite souligner le changement au coût de déplacement qui est maintenant à .55 \$ par kilomètre.

L'agente communautaire donne une mise à jour des embauches pour la saison estivale 2022.

ii. Comité de Finance

Conseillère Guitard dit qu'elle n'a rien à rapporter en ce moment. Mais, prévoit une rencontre pour débiter le processus du budget 2023. De plus, la directrice avise qu'elle a commencé à travailler sur les documents.

iii. Comité des Travaux Publics

Voir aussi au Point# 10. b) et le rapport de la directrice générale au Point# 8. c) i. Conseiller Arseneau demande si le balai sera passé à nouveau cet été. Spécifiquement pour la rue des Champs et la rue de L'école. La directrice répond « oui ». C'est prévu. Mais, seulement après que le « patchage » sera terminée. Le président du comité, conseiller Roger Guitard, ainsi que le maire ont effectué une tournée du village le mardi 23 mai 2022.

iv. Bassins Versants – Néant

v. Quai

L'entente est complétée entre l'Autorité portuaire de Pointe-Verte et le ministère de Pêches & Océans. L'entente est renouvelable au 5 ans.

vi. Comité ad hoc pour les logements à faible revenu

Conseiller Arseneau dit que le comité s'est rencontré quelques fois récemment. Les membres du comité souhaitent créer un plus grand intérêt à Pointe-Verte et en région.

Certaines discussions ont eu lieu sur la possibilité de la structure de l'organisme. Et, il y a même eu mention d'avoir un développement de condos. Par contre, il faut encore se rappeler que ces démarches ont débuté avec l'intention d'avoir certaines locations pour les gens à faible revenu.

vii. Autre : Néant

c) Rapports des employés.es

- i. Direction générale – La directrice présente son rapport écrit. Plusieurs clarifications ont été discutées.
- ii. Développement communautaire & de la communication – L’agente présente son rapport écrit.

Il y a deux points spécifiques :

- La location de salles à l’Hôtel de Ville
Dorénavant, les bénévoles en partenariat avec le village n’auront pas à payer un frais pour les réunions et les pratiques. Seulement durant une activité où il y a un frais. Ex. Pratique de théâtre – Aucun frais / Soirée (s) de spectacles – Charger à 15 \$ par heure.
Présentement, il y a seulement deux organismes auxquels sont partenaires avec le village : Club de l’âge d’or et le Théâtre Vert.
À noter, quand le village développe une activité et qu’il travaille avec ces mêmes groupes, certes qu’il n’aura aucun frais.
- Porte d’entrée
L’agente communautaire demande la permission d’ajouter la technologie pour l’utilisation de codes à la porte d’entrée. Il y aurait moins de clé distribuée et, dans le cas d’abus et non-respect du calendrier de location/d’utilisation, l’agente peut simplement annuler le code avec son ordinateur. Aucun déplacement requis.
La directrice est donnée l’accord d’utiliser des fonds généraux pour cette dépense ; ce qui vise approximativement 600 \$.
De plus, les clés utilisées maintenant seront tous encore fonctionnelles.

- iii. Travaux publics – Voir Point #8. c). i.

9. Finance

a) Résolution – Approbation des rapports financiers - Fond de fonctionnement – janvier et février 2022

Résolution : 51-22	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Ronnie Arseneau
Que les états de résultat, les factures payées, les rapport Visa et la conciliation bancaire pour le compte d’opération du fond de fonctionnement général soient adoptés pour les mois de janvier et février 2022 ;	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Résolution – Approbation des rapports financiers de mars et avril 2022

Résolution : 52-22	Proposé par : Ronnie Arseneau Appuyé de : Brigitte Guitard
Que les états de résultat, les factures payées, les rapports Visa et la conciliation bancaire pour les comptes d’opérations des fonds généraux (Fond de fonctionnement), des égouts, du Parc Atlas et du comité de loisirs pour le mois de mars et avril 2022 soient adoptés tel que présenté.	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

c) Résolution – Resurfaçage de la rue du Ruisseau Est

Résolution : 53-22	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Ronnie Arseneau
<p>Que les membres du conseil votent en faveur de resurfacier la rue du Ruisseau Est en goudron (pavé) ;</p> <p>Que le contrat soit attribué à Ste. Isidore Asphalte au montant de 60 000 \$ plus taxe.</p> <p>Que les membres du conseil votent en faveur du transfert du même des coûts exacts du compte de réserves capitales générales (#0052333-ET3) au compte du fond d'opérations générales (0052333-EOP).</p>	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

d) Résolution – Resurfaçage du bout de la rue du Parc Est et autre

Résolution : 54-22	Proposé par : Ronnie Arseneau Appuyé de : Brigitte Guitard
<p>Que les membres du conseil votent en faveur de resurfacier le bout de la rue du Parc Est ainsi que les sections réservées pour l'accessibilité aux personnes avec la mobilité réduite en goudron (pavé) ;</p> <p>Que le contrat soit attribué à Ste. Isidore Asphalte au montant de 36 000 \$ plus taxe.</p> <p>Que les membres du conseil votent en faveur du transfert du même des coûts exacts du compte de réserves capitales générales (#0052333-ET3) au compte du fond d'opérations générales (0052333-EOP).</p>	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

e) Résolution – Transferts d'investissements au fond de réserves capitales générales

Résolution : 55-22	Proposé par : Ronnie Arseneau Appuyé de : Brigitte Guitard
<p>Que les membres du conseil sont d'accords de ne pas réinvestir les montants d'investissement ;</p> <p>Que les comptes ci-dessous soient fermés et que les fonds soient transférés au fond de réserves capitales générales (#0052333-ET3) :</p> <p>Liste de comptes à termes à être transférés au fond de fonctionnement général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • #00522605-ET2 (montant de 64 810.46 \$ plus intérêts applicables au 1^{er} septembre 2022 ; • #0052605-ET3 (montant de 127 009.00 \$ plus intérêts applicables au 1^{er} septembre 2022 ; <p>Pour un grand total de 191 819.46 \$ plus intérêts applicables.</p>	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

f) Résolution – Transferts d’investissements au fond de réserves capitales des égouts

Résolution : 56-22	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Ronnie Arseneau
<p>Que les membres du conseil sont d’accords de ne pas réinvestir les montants d’investissement ;</p> <p>Que les comptes ci-dessous soient fermés et que les fonds soient transférés au fond de réserves capitales des égouts (#0054114-EOP) :</p> <p>Liste de comptes à termes à être transférés au fond de fonctionnement des égouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • #0054114-ET1 (montant de 108 274.67 \$ plus intérêts applicables au 9 mai 2022) ; • #0053159-ET4 (montant de 59 014.36 \$ plus intérêts applicables au 1^{er} septembre 2022) ; • #0053159-ET5 (montant de 46 509.37 \$ plus intérêts applicables au 1^{er} septembre 2022) ; • #0054113-ET1 (montant de 50 000 \$ plus intérêts applicables au 1^{er} septembre 2022) ; <p>Pour un grand total de 263 798.40 \$ plus intérêts applicables.</p>	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

g) Résolution – Fermeture du compte bancaire et dissolution de la Société du Parc Atlas

Résolution : 57-22	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Ronnie Arseneau
<p>Attendu que le Parc Atlas est formellement vendu depuis le 12 mai 2022 ;</p> <p>Que la direction générale assure les paiements finaux et les encaissements de chèques attitrés au Parc Atlas ;</p> <p>Que les membres du conseil votent en faveur de la fermeture du compte bancaire #0052211-EOP et que la balance du compte soit transférée au compte des fonds généraux du village #0052333-EOP afin de rembourser le village pour les montants déversés au parc en 2022 ;</p> <p>Que la direction générale assure la fermeture de toutes autres comptes (téléphone, TVH, etc.) ;</p> <p>Que la direction générale organise une rencontre avec les membres du comité de la Société du Parc Atlas afin d’avancer avec sa dissolution comme prévu ;</p> <p>Et, que la direction générale entreprend les actions, suite à la rencontre du comité, afin de confirmer la dissolution de la Société du Parc Atlas auprès du gouvernement.</p>	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

h) Résolution – Égouts – Réparation à la lagune

Résolution : 58-22	Proposé par : Ronnie Arseneau Appuyé de : Brigitte Guitard
Que les membres du conseil votent en faveur d'entreprendre les réparations au système d'égouts à la lagune ; Que le contrat soit attribué à EastDive au montant de 7 000 \$ plus taxe par jour suivant la recommandation de firme d'ingénierie Boissonnault/McGraw. Que les membres du conseil votent en faveur du transfert des coûts exacts, pour cette réparation, du compte de réserves capitales des égouts (#0054114- EOP) au compte du fond d'opération des égouts (#0053159-EOP).	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

i) Résolution – Égouts – Transfert de fond pour le système SCADA – Correction

Résolution : 59-22	Proposé par : Brigitte Guitard Appuyé de : Ronnie Arseneau
Que les membres du conseil votent en faveur de la correction reliée aux « Résolutions 59-21 et 106-21 » concernant le système SCADA ; Que les membres du conseil votent en faveur du transfert de 86 765 \$ plus taxe du compte de réserves capitales des égouts (#0054114- EOP) au compte du fond d'opération des égouts (#0053159-EOP).	
Pour : 2 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

10. Travaux Publics / Transport / Environnement

- a) Mises à jour – Voir le rapport de la directrice générale au Point 8. c) i.
- b) Tournée – Comité des Travaux publics – Voir Rapports de comités

11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d'urgence / Beniro

POMPIERS : VOIR RAPPORT ANNUEL AU POINT #3. a).

12. Affaires communautaires et tourisme – Néant

13. Urbanisme et aménagement

- a) Rapport de construction – Mars 2022
- b) Rapport de construction – Avril 2022

14. Affaires régionales

- a) Nouvelle gouvernance locale
Le maire donne une mise à jour. Voir aussi le rapport du maire au Point# 8. a)
La prochaine réunion est prévue le mercredi 8 juin 2022.

- b) Fête du Canada – Invitations régionales
Les membres du conseil souhaitent envoyer les invitations à toutes les « leaders » régionaux.

15. Correspondance – Avril et mai 2022

- a) Reçues (voir aussi la réunion du 9 mai 2022)
- b) Envoyées (voir aussi la réunion du 9 mai 2022)

16. Arrêtés et politiques – Néant

17. Ressources Humaines

- a) Étudiants d'été 2022. Voir Point #8. b) i.

18. Affaires Nouvelles

- a) AFMNB - Prix Jacques Roy
- b) Billets – Pièce de théâtre « La Moustache » (5 juin – Salle multifonctionnelle à Petit-Rocher)
- c) Location de la Grande Salle. Voir Point #8. c) ii.

19. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21 h 13.

***Prochaine réunion extraordinaire est prévue le lundi 13 juin 2022 à 18 h 30.**

***Prochaine réunion ordinaire sera tenue le lundi 27 juin 2022 à 19 h.**

Maxime Lejeune, maire

Donna Landry-Haché, d.g. et greffière